

CATALOGUE DES TARIFS

Applicables au 1er septembre 2024

Conseil d'administration du 27 juin 2024

Sommaire

	N° tarif	page
TARIF RESTAURATION demi-pension	R01	3
TARIF RESTAURATION repas	R02	4
TARIF RESTAURATION Divers - cafétariat du foyer	R03	5
TARIF HEBERGEMENT hôtes de passage	H01	6
TARIF ACCUEIL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (1)	E01	7
TARIF AIDE A LA PERFORMANCE SPORTIVE	E02	8
TARIF EQUIPEMENT SPORTIF et SALLES DE COURS	L01	9
TARIF PRESTATION MRP	L02	10
TARIF FORMATION	F01	11
TARIF DIVERS	D01	12
CONDITIONS GENERALES DE VENTE	CGV	13

TARIFS DU CREPS

Applicables pour l'année scolaire

RESTAURATION

Demi-pension

Forfait par année scolaire soit 180 jours en 3 termes inégaux
(selon le calendrier scolaire de l'Education Nationale)

Intitulé	Tarifs 2023/2024	Tarifs 2024/2025
Public concerné : tous les sportifs inscrits auprès du DSHN pour l'année		
Forfait annuel 1 repas / semaine	185,00 €	185,00 €
Forfait annuel 2 repas / semaine	370,00 €	370,00 €
Forfait annuel 3 repas / semaine	555,00 €	555,00 €
Forfait annuel 4 repas / semaine	740,00 €	740,00 €
Forfait annuel 5 repas / semaine	925,00 €	925,00 €

N.B : le badge restaurant

*Il est remis gracieusement et devra être restitué lors du départ du demi-pensionnaire

*Une participation est demandée pour son remplacement en cas de perte, de non restitution ou de détérioration

Détail des termes (année scolaire 2024/2025) :

	1er terme	2ème terme	3ème
Forfait annuel 1 repas / semaine	69,00 €	62,00 €	54,00 €
Forfait annuel 2 repas / semaine	138,00 €	124,00 €	108,00 €
Forfait annuel 3 repas / semaine	207,00 €	186,00 €	162,00 €
Forfait annuel 4 repas / semaine	276,00 €	248,00 €	216,00 €
Forfait annuel 5 repas / semaine	345,00 €	310,00 €	270,00 €

TARIFS DU CREPS

RESTAURATION

Tarif au repas

Intitulé	Tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2024	Tarifs à compter du 1 ^{er} septembre 2024
Repas des personnels Région catégorie C	2,75 €	2,75 €
Repas des personnels du CREPS indice compris entre 364 et 418	3,20 €	3,20 €
Repas des personnels du CREPS indice compris entre 419 et 457	3,85 €	3,85 €
Repas des personnels du CREPS indice compris entre 458 et 503	4,65 €	4,65 €
Repas des personnels du CREPS indice > 503	5,50 €	5,50 €
<u>Repas :</u>		
Enfants et conjoints du personnel	5,80 €	5,80 €
Stagiaires formations du CREPS	4,00 €	4,00 €
Sportifs externes référencés accès entraînement DSHN / MRP	5,80 €	5,80 €
Sportifs des structures d'entraînement PF/PE/Accession/Ecellence/Pôles universitaires/collectifs nationaux/Equipes de France toutes catégories	5,80 €	5,80 €
Personnel d'encadrement des structures de haut niveau et des formations du CREPS	5,80 €	5,80 €
Personnel du CFA/ Personnels DRAJES	5,80 €	5,80 €
Stagiaires en stage d'observation en milieu professionnel et volontaires du service civique	2,50 €	2,50 €
Repas hôtes de passages	9,20 €	9,50 €
Petit déjeuner	4,50 €	4,80 €
Menu du jour en salon privatif (service à table + dessert amélioré + eau gazeuse + café)	15,50 €	15,50 €
Repas réception	Sur devis	Sur devis
Panier repas / Collation	5,80 €	5,80 €

TARIFS DU CREPS

RESTAURATION

Diverses prestations

Intitulé	Tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2024	Tarifs à compter du 1 ^{er} septembre 2024
Café	1,20 €	1,20 €
Jus de fruit	1,50 €	2,00 €
Eau minérale (bt)	1,00 €	1,50 €
Moment de convivialité	Sur devis	Sur devis

En salle de réception exclusivement, sauf autorisation expresse

BAR DU FOYER

Intitulé	Tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2024	Tarifs à compter du 1 ^{er} septembre 2024
Café	0,50 €	0,50 €
Grand café	1,00 €	1,00 €
Thé	0,80 €	0,80 €
Boisson fraîche	1,00 €	1,00 €
Eau minérale	1,00 €	1,00 €
Gâteau ou encas individuel	1,00 €	1,00 €
Confiserie	0,70 €	0,70 €

TARIFS DU CREPS

HEBERGEMENT

Hôtes de passage

(dont restauration)

Intitulé	Tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2024	Tarifs à compter du 1 ^{er} septembre 2024
Petit déjeuner	4,50 €	4,80 €
Déjeuner ou dîner	9,20 €	9,50 €
Nuitée en pavillon d'hôte :		
Chambre double (prix/personne)	21,00 €	21,00 €
Chambre individuelle (ou chambre double pour une personne)	32,00 €	32,00 €
<i>Pour information pension complète</i>		
Chambre double	43,90 €	44,80 €
Individuelle	54,90 €	55,80 €

TARIFS DU CREPS

Applicables pour l'année scolaire

ACCUEIL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU PRESTATIONS ANNUELLES

INTERNAT (DONT INSCRIPTION)	Tarifs 2023/2024	Tarifs 2024/2025
Pôle France, Individuels sportifs de haut niveau (Elite, Seniors, Jeunes, Reconversion) Pôles Espoirs, Individuels classés espoirs, Partenaires (36 semaines hors vacances scolaires) Cette prestation donne accès à : hébergement / laverie dont lessive / restauration / entraînement / service médical / accompagnement socio- professionnel / suivi scolaire / services autres (cordage,...)	4 870,00 €	4 870,00 €
Forfait petites vacances pour les pôles et SHN (42j)	820,00 €	820,00 €
Forfait Universitaire	410,00 €	410,00 €
Forfait journalier dans la continuité de l'activité du pôle	33,00 €	33,00 €
INSCRIPTION AU CREPS (EXTERNAT)		
Pôle France et Espoirs	635,00 €	635,00 €
Sportifs listés hors structures hébergées au CREPS	635,00 €	635,00 €
Centres régionaux avec prestation médicale	780,00 €	780,00 €
Centres régionaux sans prestation médicale (accès entraînement)	470,00 €	470,00 €
Accès à l'entraînement d'un Pôle (2 entraînements/ semaine)	300,00 €	300,00 €

Le tarif de l'internat correspond:

Pour les sportifs des pôles France, Espoirs, Centres régionaux à 252 jours (soit 36 semaines) facturés en trois termes inégaux selon le calendrier de l'Education Nationale

Le forfait petites vacances correspond:

Aux 6 semaines de congé scolaires de la Toussaint, des vacances d'hiver et de printemps

Le forfait universitaire correspond:

Aux 3 semaines de congé scolaires de la Toussaint, des vacances d'hiver et de printemps

En cas de reprise anticipée d'un pôle ou d'un centre le montant appliqué sera calculé au prorata du temps de présence sur la base du tarif en vigueur

Cas particulier des entrées tardives et des sorties anticipées validées par le CREPS et la ligue/la fédération

=> entrée tardive

Les forfaits sont recalculés au prorata du temps de présence sur la base de 36 semaines scolaires

Chaque semaine débutée est due

=> sortie anticipée hors remises d'ordre accordées en fin d'année

Le forfait internat est recalculé au prorata du temps de présence sur la base de 36 semaines scolaires

Chaque semaine débutée est due

Remises d'ordre de fin d'année: à la demande des parents et après validation du CREPS

TARIFS DU CREPS

Prestations d'accompagnement à la performance sportive

Prestations médicales et paramédicales	Public 1	Public 2
Médecine		
Consultation médecin	tarif sécurité social	tarif sécurité social
Surveillance médicale réglementaire		
Examen selon prescriptions fédérales	90,00 €	120,00 €
Diététique		
Bilan diététique de dépistage (1 heure)	inclus	60,00 €
Kinésithérapie et Ostéopathie		
Séance kinésithérapie (30 min)	inclus	30,00 €
Kinésithérapeute prestation (heure)	x	60,00 €
Suivi kinésithérapie personnalisé (10 séances)	inclus	275,00 €
Séance ostéopathique de prévention (30 min)	inclus	30,00 €
Ostéopathie prestation (heure)	x	60,00 €
Suivi ostéopathie personnalisé (10 séances)	inclus	275,00 €
Prestations d'accompagnement des aspects mentaux		
Suivi psychologique individuel et accompagnement à la performance (séance 1h)	inclus	60,00 €
Préparation physique, prévention des blessures et testing		
Séance de réathlétisation ou préparation physique (1h)	inclus	60,00 €
Suivi réathlétisation personnalisé ou préparation physique (prix de l'heure à partir de la 10ème séance)	inclus	55,00 €
Test niveau 1 : Test simple sans analyse : radar, saut, squat sump, force iso, etc.) (prix/test pour 1 à 5 tests)	Inclus	12,00 €
Test niveau 1 : Test simple sans analyse : radar, saut, squat sump, force iso, etc.) (prix/test pour 5 à 10 tests)	Inclus	11,00 €
Test niveau 1 : Test simple sans analyse : radar, saut, squat sump, force iso, etc.) (prix/test pour plus de 10 tests)	Inclus	10,00 €
Test niveau 2 : Test simple avec traitement et analyse : test force-vitesse, profilage etc.) (prix/test pour 1 à 5 tests)	Inclus	20,00 €
Test niveau 2 : Test simple avec traitement et analyse : test force-vitesse, profilage etc.) (prix/test pour 5 à 10 tests)	Inclus	19,00 €
Test niveau 2 : Test simple avec traitement et analyse : test force-vitesse, profilage etc.) (prix/test pour plus de 10 tests)	Inclus	18,00 €
Prestations récupérations		
Récupération balnéothérapie (1h par personne)	inclus	10,00 €
Récupération par accompagnement mécanique (gameready) 30 min / personne	inclus	30,00 €
Massage de récupération spécifique 30min / personne	inclus	30,00 €
Montée en compétence de l'encadrement		
Interventions montée en compétence entraîneurs (prix /personne pour une demi journée)	50,00 €	60,00 €
Interventions montée en compétence entraîneurs (prix /personne pour une journée)	90,00 €	110,00 €
Location de matériel sportif		
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.) 1/2 journée	inclus	30,00 €
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.) 1 journée	inclus	50,00 €
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.) 1 semaine	inclus	120,00 €
Matériel (ceinture cardio, cellules, dynamomètre, radar, etc.) 1 mois	inclus	300,00 €

PUBLIC 1

Sportifs (*et entraîneurs*) appartenant à une structure du PPF d'une fédération conventionnée avec le CREPS de Strasbourg
Cercle Haute Performance ANS
Centre régional (forfait avec accès médical)

PUBLIC 2 :

Sportifs (*et entraîneurs*) hors CREPS
Centre régional (forfait sans accès médical), Accès entraînement
Sportifs (*et entraîneurs*) hors conventions avec le CREPS de Strasbourg
Sportifs non listés (sur étude du projet)
Sportifs étrangers et délégations étrangères
Clubs sportifs

TARIFS DU CREPS

EQUIPEMENTS SPORTIFS et SALLES DE COURS

Tarifs horaires

Intitulé	Tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2024	Tarifs à compter du 1 ^{er} septembre 2024
Halle d'athétisme	40,00 €	40,00 €
Combiné aire de lancers et Halle d'athlétisme	45,00 €	45,00 €
Aire de lancers	20,00 €	20,00 €
Gymnase collectifs 1	30,00 €	30,00 €
Gymnase collectifs 2	30,00 €	30,00 €
Dojo	30,00 €	30,00 €
Gymnase vert (plateau muscultation)	30,00 €	30,00 €
Gymnase vert (plateau évolution)	30,00 €	30,00 €
Gymnase vert (plateau GR)	30,00 €	30,00 €
Salle de musculation - haltérophilie Schumacher	30,00 €	30,00 €
Salle TAEKWONDO	25,00 €	25,00 €
Stand de tir (10 m et 50 m)	25,00 €	25,00 €
Terrains de grands jeux	14,00 €	14,00 €
Amphithéâtre	75,00 €	75,00 €
Espaces verts (à la journée)	52,50 €	52,50 €
Salles Bellocq Gruber Schumacher E2 E3 et D1	30,00 €	30,00 €
Salles D2 + E1	20,00 €	20,00 €
Autres salles	15,00 €	15,00 €

TARIFICATION SPECIFIQUE PARTENAIRES SPORTIFS

Intitulé	Remises
Stages sportifs organisés par les équipes de France, les collectifs nationaux, les comités départementaux ou les ligues régionales des structures hébergées au CREPS	25% sur les tarifs usagers de location de l'équipement sportif spécifique
	20 % sur le tarif de restauration hôtes de passage
Stages sportifs organisés par les structures hébergées au CREPS	75% sur les tarifs usagers de location de l'équipement sportif spécifique
Stages sportifs des équipes internationales	Prix selon grille tarifaire. Prestations particulières selon devis et conventions

TARIFS DU CREPS

INTERVENANTS EXTERIEURS MRP

Tarifs préconisés par l'Agence Nationale du Sport

Intitulé	Tarifs encadrés	Seuil maximal
Physiques		
Réathlétisation ou réparation physique (horaire)	30€ à 60€	100,00 €
Réalisation des tests Optojump ou Tests What bike et exploitation des résultats (horaire)	84,00 €	
Réalisation des tests profilage moteurs dynamiques et exploitation des résultats (horaire)	175,00 €	
Prestation d'expertise, de conseil (coaching, reconversion, préparation mentale...)		
Tarif horaire	50€ à 70€	150,00 €
Tarif demi-journée	100€ à 200€	400,00 €
Tarif journée	200€ à 350€	700,00 €
Prestation de formation		
Tarif horaire	25€ à 30€	50,00 €
Tarif demi-journée	70€ à 80€	100,00 €
Tarif journée	150€ à 200€	250,00 €

TARIFS DU CREPS

FORMATIONS

Tarifs horaire des actions

Liste des Actions	Tarifs 2024	Tarifs 2024/2025
	Coût Horaire	Coût Horaire
BP APT	10,50 €	10,50 €
BP AF	10,50 €	10,50 €
BP AAN	10,50 €	10,50 €
BP Aures dispositifs	10,50 €	10,50 €
DE JEPS	11,30 €	11,30 €
Formatio complémentaires (CC? CS...)	10,50 €	10,50 €
Préparation aux métiers de l'encadrement sportif (préformation, CPP)		Selon tarif négocié dans le cadre du marché

Les tarifs horaires s'appliquent aux heures effectuées en centre de formation

Formation continue

PSC1 (cout forfaitaire la journée de formation 7h)	66,50 €	66,50 €
CAEP MNS (21h)	185,00 €	185,00 €
PSE 1 (premiers secours en équipe Niveau 1 - 35h)		350,00 €
PSE 2 (premiers secours en équipe Niveau 2 - 28h)		250,00 €
Recyclage PSE 1 (6h)		96,00 €

Frais d'inscription

Intitulé	Tarifs 2024	Tarifs 2024/2025
Frais administratifs entrée en formations longues	30,00 €	30,00 €
Frais administratifs aux tests d'exigences préalables (TEP) et tests de sélection	70,00 €	70,00 €
Frais administratifs Parcoursup	100,00 €	70,00 €

Interventions des personnels techniques et pédagogiques

Intitulé	Tarifs 2024	Tarifs 2024/2025
Mise à disposition des personnels techniques et pédagogiques	60,00 €	60,00 €

TARIFS DU CREPS

PRESTATIONS DIVERSES

Intitulé	Tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 24	Tarifs à compter du 1 ^{er} septembre 24
Stère de bois (tout venant)		
Caution ordinateur portable (Formation)	300,00 €	300,00 €
Caution chambre internat	150,00 €	150,00 €
Clé perdue	50,00 €	50,00 €
Clé d'armoire (chambre)	10,00 €	10,00 €
Émetteur portail perdu**	60,00 €	60,00 €
Carte magnétique	10,00 €	10,00 €
Porte-monnaie médical		50,00 €
Laverie (cycle de lavage)		4,00 €
Location de vélo***	1/3 du tarif Vélohop	1/3 du tarif Vélohop

* les véhicules doivent être rendus avec le plein. Si le plein n'est pas fait il sera facturé aux utilisateurs au montant réel du plein.

** L'émetteur portail est mis à disposition du personnel du CREPS et des responsables des Pôles à titre gratuit.

*** Le CREPS prend en charge la facture des vélohop des SHN de moins de 16 ans et refacture aux parents 1/3 du montant payé.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - CREPS DE STRASBOURG **(Applicables au 01/04/23 - Vote du CA du 31/03/2023)**

Demande de devis pour une prestation de services.

Toute demande de réservation ou de prestation de services (stage, hébergement, salle de réunion ou de formation, installation sportive,...) doit faire l'objet d'une demande préalable de devis.

Les demandes sont à formuler exclusivement par mail auprès du service programmation :

programmation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Le devis daté et signé portant la mention « bon pour accord » vaut acceptation.

Les arrhes correspondant à 30% du coût prévisionnel sont payables à la signature du devis, sauf situations particulières.

En cas d'hébergement en structure extérieure (camping de Strasbourg, hôtel ou autre) dont la gestion est assurée par le CREPS, des frais de gestion d'un montant de 30€ par devis sont appliqués.

Modification du devis.

Toute demande de modification (durée du séjour, effectifs ou nature de la prestation) doit être formulée par écrit auprès du service programmation

programmation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr.

Chaque demande est étudiée dans la limite des disponibilités et de la faisabilité avec applications des conditions suivantes :

Modification portant sur :

Le nombre de repas : ajustement possible jusqu'à J-7

Le nombre d'hébergement : ajustement possible jusqu'à J-15

La réservation des installations/salles de formation: ajustement possible jusqu'à J-15

Ajustement du devis le 1er jour en cas d'effectifs supplémentaires, d'hébergement supplémentaires ou prestations supplémentaires accordées.

Annulation du devis.

Toute demande d'annulation d'un devis doit être formulée par écrit auprès du service programmation (programmation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr).

La prise en compte de l'annulation se fera avec les conditions suivantes :

Annulation demandée à plus de J-30 jours calendaire de l'action :

Sans pénalités.

Arrhes récupérables uniquement sous forme d'avoir

Annulation demandée entre J-30 et J-15 :

Annulation du devis avec :

Pénalités = Arrhes + 20% du total du devis

Annulation demandée entre J-15 et JO :

Annulation du devis avec :

Pénalités = Facturation totale du devis

Facturation des prestations

La facturation est établie selon le devis ajusté et validé.

Nota : Dans toutes les situations, en cas d'hébergement extérieur dont la gestion a été confiée au CREPS, le cout demandé par la structure d'accueil est intégralement facturé.